



Pour publication immédiate : 12/18/2015

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO RATIFIE LA LOI POUR REORGANISER LE PROCESSUS DE SANCTION INADAPTE DE L'AIDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE NEW YORK

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a ratifié aujourd'hui un projet de loi qui réorganisera le processus de sanction pour les bénéficiaires de l'aide publique dans la Ville de New York. Ce projet de loi (S.3596/A.4250) crée une nouvelle procédure de conciliation selon laquelle une personne bénéficiant de l'aide publique aura la possibilité de se ré-engager concernant les exigences de travail avant de faire l'objet de sanctions aux effets débilissants.

« Il s'agit d'une mesure raisonnable, plus que nécessaire, qui permettra d'assurer que les personnes bénéficiant de l'aide publique ne seront pas injustement pénalisées et contraintes d'avoir faim et de vivre dans la rue », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « C'est une autre manière selon laquelle l'Etat de New York montre l'exemple, établissant un juste équilibre entre offrir un programme de travail robuste et éliminer les obstacles bureaucratiques inutiles. Je remercie les défenseurs de ce projet de loi pour leur travail sur cette importante question, et je suis fier de le ratifier aujourd'hui. »

Selon la loi actuelle, les New Yorkais qui bénéficient de l'aide publique et manquent un seul jour de travail peuvent être passibles d'une suspension automatique de leurs prestations pendant six mois en raison du processus de sanction actuel. Le statu quo comprend également une notification automatique (auto-posting) par laquelle un bénéficiaire reçoit une sanction automatique générée informatiquement, sans un contrôle humain pour savoir si la sanction imposée est justifiée. De plus, de nombreuses personnes qui font l'objet de sanctions n'ont pas les ressources nécessaires pour entamer une procédure d'appel réussie.

En plus de mettre fin aux chèques d'aide publique d'une personne, les sanctions signifient également que le bénéficiaire n'est plus autorisé à participer aux programmes de travail, d'éducation et de formation, et les sanctions entraînent également la perte de l'aide de garde d'enfant et de transport. Sans ressources ni travail pendant la journée, pour de nombreux New Yorkais aux faibles revenus, les sanctions signifient avoir faim et aller vivre dans la rue.

La majorité écrasante des sanctions d'aide publique ne résiste pas à l'examen. Selon le Bureau d'aide d'incapacité temporaire, en 2015, sur 21 474 dossiers portés devant une audience après une sanction à l'emploi, seuls 242 des sanctions sous-jacentes ont été estimées correctes. Dans plus de 90 pour cent des dossiers de sanction actuels, le chef de famille est une femme.

Ce projet de loi amende ce système dans la Ville de New York, pour qu'une personne qui s'absente du travail puisse se réengager dans les programmes de travail plus rapidement et plus efficacement. Ce projet de loi exige aussi qu'un être humain étudie les dossiers individuels avant que les sanctions ne soient imposées.

La Sénatrice Diane J. Savino a déclaré : « Je voudrais féliciter le Gouverneur Cuomo pour reconnaître l'importance de ratifier cette proposition de loi et le félicite pour prendre les mesures visant à améliorer la vie des New Yorkais qui connaissent des difficultés. Cette nouvelle loi signifie que les personnes qui perçoivent l'aide publique pourront prendre des mesures proactives concernant leurs exigences de travail sans craindre d'être pénalisées et leur permettra de recevoir le soutien et l'engagement dont elles ont besoin pour continuer à recevoir leurs prestations. »

Le Député Keith L.T. Wright a déclaré : « Aujourd'hui est un grand jour pour l'Etat de New York en contribuant à instaurer la justice et la célérité dans les services publics. C'est simple : les sanctions sont inefficaces pour les usagers, onéreuses pour les contribuables et imposent un fardeau important sur les agences des services sociaux locaux. La mise en oeuvre de cette proposition de loi signifie qu'une mère célibataire qui prend un jour de congé pour enfant malade pourra le faire sans crainte de ne pas pouvoir payer le loyer. Elle signifie que les bénéficiaires ont des droits, une responsabilité et une plus grande chance de sortir de la pauvreté et d'atteindre une autonomie permanente. Elle signifie une meilleure qualité de vie pour de nombreux New Yorkais. Je remercie et félicite Legal Aid of New York City pour leurs constantes activités de plaidoyer sur cette question. Je remercie également le Gouverneur Cuomo pour tendre la main à cette population diverse de résidents de l'Etat de New York qui verront désormais plus clairement la voie à suivre pour atteindre la stabilité financière. »

Adriene Holder, Procureur de la pratique civile de la Société d'aide

juridictionnelle, a déclaré : « La Société d'aide juridictionnelle (Legal Aid Society) aide des milliers de personnes touchées par des sanctions d'aide sociale, notamment ceux qui sont menacés d'expulsion dans les tribunaux du logement et ceux qui sont déjà dans le système des foyers pour sans-abri lorsque nous les rencontrons. Trop souvent, les sanctions sont arbitraires, excessivement punitives et moteurs de l'itinérance. Nous sommes reconnaissants au Gouverneur Cuomo pour ratifier le projet de loi S.3596/A.4250. Son leadership permettra à nos clients d'éviter l'itinérance en premier lieu et d'aider les familles en foyer d'obtenir un logement permanent plus rapidement. »

Jennifer Jones Austin, PDG/Directrice Exécutive, Fédération des services sociaux protestants (Federation of Protestant Welfare Agencies)(FPWA), a déclaré : «

FPWA félicite le Gouverneur Cuomo pour ratifier le projet de loi S.3596/A.4250. Cette loi bipartite donnera à la Ville de New York un autre outil d'une importance cruciale pour lutter contre la pauvreté et l'itinérance, en empêchant les sanctions d'aide sociale erronées et en donnant aux New Yorkais en difficulté une chance de se réengager dans des activités de travail. Les changements effectués dans ce projet de loi sont à la fois de bon sens et rentables. »

Helen Schaub, Directeur de la politique et de la législation de l'Etat de New York pour 1199SEIU United Healthcare Workers East, a déclaré : «

Nous félicitons le Gouverneur Cuomo pour ratifier le projet de loi A.4250/S.3696. Tout comme le leadership que le Gouverneur Cuomo a démontré pour augmenter le salaire minimum, son leadership sur cette loi aidera les travailleurs aux bas salaires qui luttent. Lorsque les travailleurs se conformeront aux règles de l'aide publique, ils pourront conserver un accès aux programmes de formation et de travail, pouvant conduire à de meilleurs emplois et à l'indépendance économique. »

Julie Kushner, Directrice de United Auto Workers Region 9A (UAW), a déclaré : «

UAW félicite le Gouverneur pour ratifier le projet de loi A.4250/S.3696. Cette proposition de loi permettra aux New Yorkais aux faibles revenus d'accéder aux emplois, aux programmes de travail et soutiens, tels que la garde d'enfant, sans interruption. En d'autres mots, cette législation est favorable au travail. »

Liz Schott, Membre sénior au Centre du budget et des priorités politiques (Senior Fellow at the Center on Budget and Policy Priorities), a déclaré : «

Je me réjouis de ce changement de bon sens, favorable au travail, effectué grâce au projet de loi A.4250/S.3696 qui aidera ceux qui perçoivent l'aide publique à s'engager dans des

activités du travail, sans délai. Permettre un réengagement immédiat appuie la mission des services sociaux et utilise les sanctions intelligemment, pour accroître la conformité et la participation dans les activités de travail. Ce changement représente une amélioration concernant l'approche qui impose une période de disqualification, excluant le bénéficiaire des activités de travail. La réduction ou la perte de prestations pendant la période de sanction obligatoire de disqualification peut créer une crise pour la famille, menant à la déstabilisation et, dans un grand nombre de cas, à une augmentation de l'itinérance. Si l'objectif d'exigences de travail pour les programmes d'aide sociale est de relier les bénéficiaires à des activités de travail, alors leur permettre de se réengager immédiatement, comme le fera cette loi, est de loin la meilleure approche. »

David R. Jones, Président Directeur Général, Société du service communautaire (Community Service Society), a déclaré : « En ratifiant cette proposition de loi de bon sens, le Gouverneur Cuomo permettra à la Ville de rétablir rapidement les prestations publiques essentielles pour les bénéficiaires qui se conforment aux règles. Le résultat final sera d'aider les familles à éviter l'itinérance et à maintenir les prestations de garde d'enfant qui leur permettent de conserver leurs emplois. »

Mary Brosnahan, PDG, Coalition pour les sans-abri (Coalition for the Homeless), a déclaré : « Sincères félicitations au Gouverneur Cuomo pour ratifier cette importante proposition de loi. Ce changement de la loi contribuera à combattre l'itinérance sur deux fronts : Il permet à ceux qui perçoivent des prestations de se conformer aux activités de travail immédiatement, pour éviter la perte de prestations et le risque d'itinérance. Il protégera également les New Yorkais sans-abri qui vivent en foyer contre des sanctions prolongées et excessivement punitives – assurant qu'ils auront accès aux allocations logement essentielles pour emménager dans leur propre logement. »

Rev. Frederick A. Davie, Vice Président Exécutif, Union Theological Seminary, a déclaré : « En tant que dirigeant religieux, je souhaite que le Gouverneur Cuomo fasse avancer les objectifs de justice économique. En ratifiant cette proposition de loi, il a réalisé cet objectif. Ce projet de loi change la vie de nombreuses personnes et familles de la Ville de New York en assurant qu'elles ne seront pas injustement sanctionnées et pourront continuer de recevoir leurs prestations et participer aux activités de travail afin de réaliser leur indépendance économique. »

Susan Dooha, Directrice Exécutive, Centre pour l'indépendance des handicapés (Center for Independence of the Disabled), a déclaré : « Nous remercions le Gouverneur Cuomo pour ratifier le projet de loi A4250/S3696. Ce projet de loi reconnaît les droits des personnes handicapées. Il permet à ceux qui peuvent travailler d'accéder à l'aide sans délai. Il assure que les personnes handicapées qui ne peuvent pas

travailler ne seront pas sanctionnées à tort avec la perte de leurs prestations. »

Emily Kutner, PDG, UJA-Federation of New York, a déclaré : « UJA félicite le Gouverneur pour son leadership en promulguant un changement important de la loi, qui aidera les parents aux faibles revenus souhaitant obtenir l'autonomie en se conformant aux règles. C'est une politique humaine, qui est conforme au grand Etat de New York. »

Liz Accles, Directrice Exécutive, Community Food Advocates, a déclaré : « Community Food Advocates félicite le Gouverneur Cuomo pour son soutien au projet de loi S3592/A4250, bipartite, qui élimine le système de pénalités arbitraires et malavisées, qui trop souvent est la goutte d'eau qui fait déborder le vase et qui fait basculer de nombreux foyers parmi les plus pauvres de la Ville de New York dans la faim et l'itinérance. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418